

Conseil Régional : le Préfet laisse passer 48 M€ de marchés illégaux !

Chaque année le Conseil Régional soumet au contrôle de légalité du Préfet les marchés qu'il passe avec les organismes de formation professionnelle. Pour 2015, il s'agit de **326 marchés représentant une enveloppe financière de 48 M€**.

Les services de la Préfecture, ont décelé que ces marchés «méconnaissaient les règles d'égalité et de mise en concurrence entre les candidats », la formule de calcul du critère prix prenant en compte l'écart des offres par rapport à la moyenne au lieu de les comparer avec l'offre la plus basse.

Le Conseil Régional s'est déjà fait épingler par le tribunal administratif le 16 juin 2014 pour les mêmes raisons mais cela ne l'empêche pas de continuer ! Le préfet laisse faire en demandant de ne plus recommencer. Ce n'est pas important, c'est juste l'argent des contribuables !

Cette illégalité aurait causé l'éviction de l'Afimab, citée par Le Progrès du 12/06/15

Afimab : écartée par la Région, survivra-t-elle ?

Afimab, association pour l'insertion dans les métiers de l'artisanat et du bâtiment vient de perdre le marché de la Région.

L'association de formation pour l'insertion dans les métiers de l'artisanat et du bâtiment (Afimab), fondée à Roanne il y a 20 ans par des artisans ayant besoin de personnel qualifié, vient de perdre le marché de la Région. Celle-ci, depuis 20 ans, le choisissait comme formateur dans son domaine et lui rémunérait ses prestations. Ce choix de prestataire, fait pour 3 ans, était à renouveler cette année. Pour la 1^{re} fois Afimab a été évincée au profit des organismes AFPA et Greta, qui s'étaient positionnées sur ce marché, soumis depuis 2006 à appels d'offres.

Pour M. de Cokborne, directeur d'Afimab, c'est un choix délibéré de la Région qui ne voudrait qu'un seul formateur et aurait choisi les organismes disposant d'importants moyens que sont l'AFPA et le Greta. Cette année Afimab forme 66 stagiaires qui vont finir en juin. Que se passera-t-il ensuite ?

Ou bien Afimab continue des formations payées par d'autres institutions que la Région : il en faut au moins 5 par métier (il y a 11 métiers), ou bien ferme ses portes. C'est un choc dans le milieu artisanal compte tenu de l'attachement à l'esprit maison d'Afimab, très souple, s'adaptant à chacun, prenant des formations toute l'année. Il ne reste que le directeur, qui continue de recevoir des candidats.

Louis Pralus